

La meilleure nation sportive...?

Autor(en): **Kaech, Arnold**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **6 (1949)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La meilleure nation sportive... ?

La Suisse est la quatrième meilleure nation sportive du monde. Nous pouvions lire cela, noir sur blanc, il y a peu de temps. Un collaborateur zélé et consciencieux d'un de nos plus grands journaux sportifs a calculé, en tenant compte du nombre de médailles gagnées et du classement final, que notre pays figurait au quatrième rang pour l'ensemble des résultats des Jeux olympiques d'hiver et d'été de l'année dernière. Parmi toutes les grandes et petites nations de la Terre, en quatrième rang ! Summa summarum 228 points. Tout compris ! Mais oui, parfaitement. Bravo ! «Mademoiselle, une grande chope ! Santé, qui aurait pensé cela. Formidable ! Formidable !»

* * *

Qu'en est-il en réalité ?

Nous avons, cela est incontestable, fait preuve d'une imposante activité. Il n'y a pour ainsi dire aucune discipline olympique dans laquelle nous n'avons pas combattu pour le laurier. C'est là sans doute un excellent certificat de notre désir de jouer, de notre activité, de notre volonté de participer et d'être représentés dans chaque discipline. Cela prouve l'initiative des associations et le zèle des candidats. Est-ce que les médailles gagnées sont une preuve indéniable de notre « sportivité » ? Sont-elles le reflet de la vigueur, de la santé et de la vitalité de notre jeunesse. C'est ce que nous allons essayer de déterminer.

* * *

Sans vouloir porter atteinte à l'olympisme, ni diminuer les mérites des vainqueurs, il y a lieu de relever que les médailles ont une valeur très relative. Chacune d'elles prouve que leur détenteur doit être un maître dans son sport. Mais quel rôle jouent-elles pour « le tout ». Que signifie en fait une victoire dans une course de bobs ? Uniquement que les audacieux et expérimentés « poids lourds » ont disposé d'un merveilleux instrument et qu'ils ont fait preuve de courage et d'une grande routine. J'ignore combien il existe de coureurs de bob. Peut-être quelques milliers, ou même pas autant qui pratiquent réellement ce sport et qui ont l'occasion de l'exercer. Les pistes de bobs du monde sont vite comptées. En considérant que les courses de bobs ont assez peu à faire avec « la qualité athlétique » et malgré les mérites de ceux qui les pratiquent, elles ne sauraient être l'expression de la « sportivité des nations ».

Si nous voulons considérer la très flatteuse énumération de nos victoires, un peu sous cet angle, nous trouvons que nos compétiteurs se sont remarquablement distingués dans les « disciplines accessoires ».

Si réjouissantes que soient les médailles des concours de dressage, d'escrime, de tir, de patinage artistique, de marche, etc., si stimulantes qu'elles puissent être pour le développement

de ces sports dans notre pays, elles n'expriment que très faiblement la préparation physique et l'état sanitaire de notre peuple. Les nombreuses médailles de nos gymnastes à l'artistique ne doivent elles-mêmes pas nous amener à de fausses conclusions. N'oublions pas que seules 16 nations sur 58 ont pris part aux concours. (La vue d'ensemble d'une fête fédérale de gymnastique est une mesure d'appréciation plus importante et plus impressionnante pour le « tout » que les victoires et les classements obtenus à l'Empress Hall !).

Nous n'échapperons pas à cette constatation : Dans les sports qui sont les plus répandus, dans les exercices les plus « naturels », les courses, les sauts, les lancers, la natation, dans les grands jeux de pelouse pratiqués par des millions de personnes, nous sommes sortis des mains vides.

Et — cela ne doit pas être oublié — nos quelques dames et jeunes filles ont joué, du moins à Londres, un rôle plus que modeste.

Il existe naturellement aussi certains aspects réjouissants : Les succès de nos représentants dans les compétitions de ski, un sport qui a gagné actuellement le monde entier et les rangs honorables des Stöckli et Cie dans la lutte, un des exercices les plus populaires, les plus anciens et les plus répandus.

En résumé et tel est réellement le cas, nous constatons que nous n'avons remporté aucun succès digne d'être signalé dans les sports pratiqués sur une large échelle par les grandes masses et dans de nombreuses contrées du monde entier et précisément dans ceux qui permettent de juger de la « fitness » générale de notre peuple. Dans les compétitions pratiquées par les grandes masses, on ne sent pas l'impulsion d'une saine, vivifiante et exubérante jeunesse.

* * *

Quatrième meilleure nation sportive du monde ? J'aimerais pouvoir mettre plus qu'un simple point d'interrogation. Les médailles et le classement final ne constituent pas des critères suffisants. Nous serons une nation vraiment sportive — lorsque chaque commune aura sa place de gymnastique et de sport ;

— lorsque les trois heures de gymnastique scolaire prescrites seront réellement et parfaitement bien exécutées ;

— lorsque nos maîtres de gymnastique auront obtenu une formation telle qu'ils se trouveront sur un pied d'égalité avec leurs autres collègues de l'enseignement. (Et qu'ils seront considérés comme ces derniers !)

— lorsque les instituteurs, comme aussi les maîtres de gymnastique, ne considéreront plus la performance et la joie que procure celle-ci comme un péché.

Nous pourrions peut-être nous considérer comme « sportifs », lorsque pères, mères et enfants parcoureront les bois et les champs, les lacs et les rivières, qu'ils animeront les sentiers de nos excursions et lorsque, comme point culminant de la promenade dominicale, non seulement, ils prendront les « quatre heures » au « restaurant des fins becs » le plus proche, mais qu'ils cuiront eux-mêmes leur dîner sous un vaste sapin solitaire. Lorsque l'heure de gymnastique ou d'entraînement ne sera plus nécessairement liée à la confortable partie de cartes au « Stamm-tisch » et qu'on n'aura plus besoin, quand sonne la « trentaine » d'allonger la ceinture de ses pantalons pour assurer l'espace vital à l'expansion non pas normale, mais pour ainsi dire obligatoire de nos organes abdominaux. Lorsqu'enfin nos compagnes, femmes et jeunes filles, partageront notre joie au mouvement, le grand air et la liberté et oui ! nos efforts en vue de l'entraînement physique.

Nous ne pourrions espérer devenir une nation sportive que lorsque l'on saura résister à la séduction des « plaisirs de deux francs » et que lorsqu'une saine et vivifiante activité aura sup-

planté les fiévreuses rêveries du monde des illusions que représentent les cinémas, les bars et les tribunes de spectacles.

Nous pourrions nous glorifier d'être des sportifs lorsque dans les fabriques, les ateliers, les bureaux, les écoles professionnelles il sera pratiqué la gymnastique et lorsqu'au moins un garçon sur deux participera à l'instruction préparatoire volontaire et fera plus tard partie d'une association de gymnastique et de sport.

Nous ne serons une nation sportive que lorsque tout notre système d'éducation et notre genre de vie se seront conformés au grand principe de vérité énoncé par Pestalozzi, à savoir que le corps et l'esprit constituent un tout indivisible et que l'on ne peut porter atteinte à l'un sans nuire à l'autre.

Lorsque nous aurons atteint ce stade, je ne le doute pas, les médailles olympiques pourront aussi être attribuées aux champions des sports pratiqués par la grande masse.

Et alors, mais seulement alors, ceux qui éprouvent de la joie à établir le bilan de nos succès, pourront tirer leurs conclusions.

Arnold Kaech.

Conception moderne de l'Éducation sportive

par Maurice BAQUET, directeur technique de l'Institut National des Sports de Joinville

(Voir No. 10/1948 et No. 2/1949)

(Suite et fin)

b) Tennis - pelote basque - ping-pong - boules, etc. . . .

Sports dans lesquels il s'agit de jouer contre un ou plusieurs adversaires et qui dans ce dernier cas démontrent, par l'intermédiaire de l'éducateur, la nécessité de la coopération, de l'entente et de l'union pour arriver au succès.

2. — Les sports individuels :

Natation, athlétisme (marche, cross-country, courses, sauts, lancers) agrès, haltérophilie, sports qui développent la personnalité, car ils peuvent être pratiqués seuls, sans partenaire.

3. — Les sports de combat :

Lutte (libre et gréco-romaine), boxe anglaise, boxe française, judo, escrime. Sports où l'homme est aux prises à la fois avec une force physique, une intelligence et un caractère qu'il s'agit de vaincre.

4. — Les sports de pleine nature :

Aviron et dérivés, cyclisme, alpinisme, ski, équitation, tir sportif, pêche, tir à l'arc.

Le camping, le scoutisme, le mouvement des auberges de jeunesse, comme la rythmique pour les filles, ne peuvent, malgré leur grande valeur éducative, être considérés comme des activités véritablement sportives, du fait que l'esprit de lutte ne les anime pas.

De ces notions, il ressort que chaque jeune doit être initié très tôt à la natation et à l'athlétisme, sports de base, mais aussi à un sport collectif qui développe le sens de la solidarité, l'esprit d'union et de coopération.

Et pour les garçons à un sport de combat (lutte libre par exemple). Les qualités développées par chaque catégorie de sport sont différentes et se complètent.

I. BUT ET CARACTÉRISTIQUE DE LA SÉANCE D'ÉDUCATION SPORTIVE GÉNÉRALISÉE.

Pratiquement, les sportifs s'exerceront au cours de séances ayant un caractère nettement défini d'éducation sportive (travail généralisé) ou d'entraînement sportif (travail spécialisé). Il faut donc prévoir deux sortes de séances :

1. — L'éducation sportive généralisée.
2. — La séance d'initiation ou d'entraînement spécialisé.

Elle s'adresse aux débutants et peut s'effectuer, même sans matériel, sur une simple prairie ou à l'occasion durant un parcours en pleine nature, de même que dans une salle non aménagée.

Elle se propose :

1. — de préparer physiquement,
2. — d'initier à différents sports,
3. — d'orienter,
4. — de donner le goût de l'effort et de la performance.

Elle se compose de cinq parties, comprenant :

1. — Des exercices de mise en train (effets hygiéniques) ayant comme but particulier la suractivation fonctionnelle, la préparation articulaire, musculaire et nerveuse du sport. Cette mise en train comprenant des mouvements de bras, du tronc et des jambes commence par un ras-